

Politique Environnementale et Énergétique de l'Unité de Valorisation Énergétique et de Traitement des Déchets (UVETD) conformément aux référentiels ISO 14 001 et ISO 50 001



SAVOIE DECHETS S'ENGAGE DANS UNE DEMARCHE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Je soussigné, Lionel MITHIEUX, Président de Savoie Déchets, souhaite poursuivre au sein de la collectivité, le développement d'une politique orientée sur le développement durable.

Dans cette perspective, Savoie Déchets s'engage pour l'ensemble des activités du site de l'Unité de Valorisation Énergétique et de Traitement des Déchets de Chambéry :

- à pérenniser la certification du Système de Management de l'Environnement (ISO 14 001) obtenue en 2010,
- à mettre en place en 2015 un Système de Management de l'Énergie (ISO 50 001)

En visant l'amélioration continue et en conformité avec les exigences légales et autres exigences, Savoie Déchets s'engage tout particulièrement autour des axes suivants :

- Réduire les impacts sur l'environnement en réalisant un programme d'actions visant l'amélioration des procédés et en prévenant toutes les pollutions par la maîtrise des risques
- Améliorer la performance énergétique et réduire autant que possible les consommations
- Communiquer et dialoguer avec l'ensemble des parties prenantes en toute transparence et assurer la sensibilisation des agents à cette démarche
- Encourager la prise en compte des enjeux énergétiques dans les processus d'achats et de conception dans une optique d'amélioration de la performance énergétique

Savoie Déchets s'engage à mettre à disposition les ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs qui sont établis, revus et documentés annuellement.

Dans ce cadre, je délègue à Pierre Tournier, Directeur de Savoie Déchets, l'ensemble des responsabilités nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de cette démarche.

A Chambéry, le 25 septembre 2015

Le Président,
Lionel MITHIEUX

